Le CESE a voté son avis "Encourager l'investissement public des collectivités territoriales"

PUBLIÉ LE 07/07/2015

Alors que les collectivités territoriales sont confrontées à des recettes moins dynamiques que leurs dépenses, l’obligation d’équilibre des budgets locaux pourrait les conduire à réduire durablement leurs dépenses d’investissement, ce qui constituerait un message négatif dans le contexte actuel de timide reprise économique. Le CESE estime que les mesures prises par le gouvernement, même si elles s’avèrent positives, ne suffiront pas à contrebalancer le recul amorcé de l’investissement public local. En conséquence, il a souhaité présenter un ensemble de préconisations complémentaires à moyen terme pour redonner des marges de manœuvre aux collectivités locales. L’avis Encourager l’investissement public des collectivités territoriales a été présenté le 7 juillet par son rapporteur M. Didier Ridoret (Groupe des entreprises), puis adopté par l’Assemblée Plénière du Conseil économique, social et environnemental (CESE) avec 115 votes pour, 11 contre et 34 abstentions.
Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026